

L'UNION

des travailleurs

MENSUEL
DECEMBRE 2011
N° 409

la
cgt *l'esprit de conquête*

SOMMAIRE

- P. 2
Édito
- P. 3
La formation...
- P. 4
Marche à suivre
- P. 5
Calendrier
- P. 6
Modèles de lettres
- P. 7
Nouveautés 2012
- P. 8 à 13
*Descriptif
des stages*
- P. 14
*Formation Comité
Régional*
- P. 15
*Coordonnées des
structures*
- P. 16
Coordonnées des UL

**N° SPÉCIAL
FORMATION
SYNDICALE
2012**

"CE NUMÉRO EST À CONSERVER TOUTE L'ANNÉE"

L'Union des travailleurs
Journal des syndiqués C.G.T de Loire Atlantique

I.S.S.N.0980-5990

Directrice de la Publication Marie-Claude ROBIN - Imprimerie CGT 44
Maison des Syndicats - 1 place de la Gare de l'Etat - Case Postale n° 1 - 44276 NANTES Cedex

EDITO

DONNONS-NOUS LES MOYENS D'AGIR CGT

La formation syndicale est essentielle pour agir CGT grâce à l'analyse de notre organisation de la réalité économique, sociale et sociétale. Les repères revendicatifs qui en découlent viennent alimenter nos actions de contestations, de revendications et de propositions sous le contrôle des salariés. C'est la base du syndicalisme CGT.

Pour agir CGT, il faut se former CGT. On voit encore trop de camarades propulsés délégués ou représentants syndicaux sans avoir suivi la moindre formation CGT. Ou alors seulement une formation au mandat mais pas de formation générale (formation d'accueil, niveau 1 ou 2). Cela ne permet pas un syndicalisme aussi efficace que voulu par notre organisation.

Les enjeux sont :

- Armer les militants sur les enjeux éco et sociaux, les mécanismes de dérégulation et de casse des services publics, apprendre à privilégier le travail de terrain et non le rythme du patron. Savoir sortir de sa réalité d'entreprise pour échanger et construire avec toute la CGT
- Intégrer les valeurs (solidarité, humanisme...) et la démarche CGT d'un syndicalisme d'acteurs (et non délégataire): lutte collective, consultation des salariés, intégration des syndiqués aux directions des organisations.

- Construire une politique des futurs dirigeants.

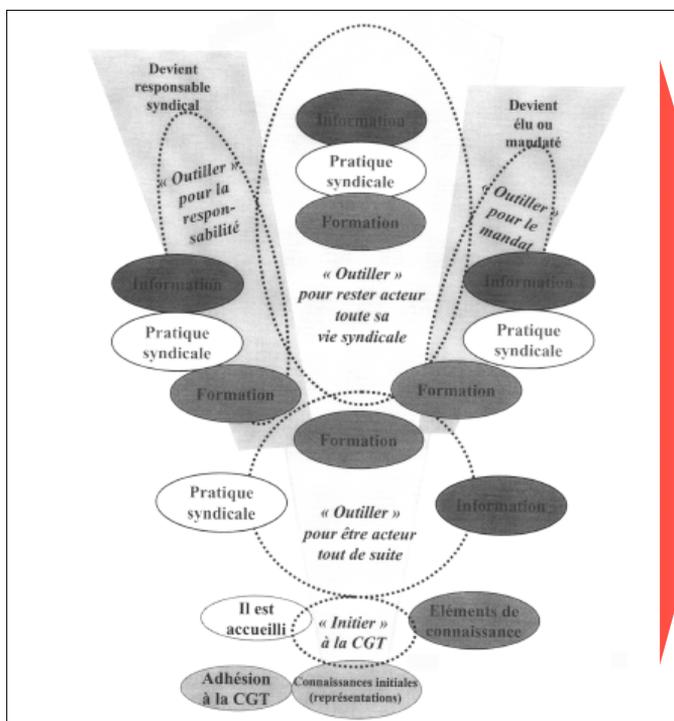
Cette année encore, trop peu de camarades sont proposés pour les sessions programmées. Les responsables de la formation des structures peinent à remplir les stages alors que tout est organisé (et c'est long et complexe) pour accueillir les syndiqués.

Il y a un problème : les syndicats disent avoir besoin de formation mais ne font pas tout pour permettre à leurs syndiqués d'y assister. Cela passe déjà par mettre le sujet à l'ordre du jour des réunions de direction syndicale. C'est aussi solliciter les syndiqués sur l'offre de formations.

Cette année la formation de formateur organisée par le comité régional a été annulée, faute d'un nombre suffisant de stagiaires après un premier report. La FSG2, organisée par l'UD n'a accueillie que 9 stagiaires inscrits par leur syndicat malgré de nombreuses demandes de camarades.

Le collectif départemental doit permettre d'impulser et d'harmoniser les pratiques (besoins, contenu, facturation). Encore faut-il que les structures y participent.

Anthony LEMAIRE
Formation Syndicale UD CGT



Notre conception schématique de la formation syndicale. Le syndiqué est accueilli dès son adhésion et toute sa vie dans la CGT, il pourra conjuguer formation, information et pratique syndicale, qu'il prenne ou non un mandat ou des responsabilités. Si c'est le cas, il recevra là les formations appropriées afin qu'il soit dans les meilleures dispositions pour les assumer.

La formation

➔ C'est qui ?

La formation syndicale est organisée par les structures de la CGT en fonction des besoins qui sont identifiés dans chacune d'entre elles. Ce sont des militants, eux-mêmes formés pour dispenser de la formation syndicale adaptée à des adultes.

➔ C'est pour qui ?

Tous les syndiqués doivent pouvoir bénéficier de formations syndicales adaptées à leurs besoins.

Cela implique anticipations, prévisions, programmations et rigueur dans l'organisation (*voir chapitre démarche à suivre*). Cela implique également une attention particulière pour identifier ce que sont les besoins des syndiqués, mais aussi des structures et une définition réfléchie des priorités. Enfin, cela implique d'être **rigoureux dans les "prérequis"**. *On ne fait pas une maison avant ses fondations.*

➔ Combien ça coûte ?

La formation des syndiqués et des militants ne devrait rien leur coûter.

Ceci dit, elle n'est pas gratuite. Elle est donc en général facturée par la structure organisatrice à la structure qui envoie le stagiaire.

Certaines formations font l'objet, dans certaines conditions, de subventions confédérales. Ce sont pour l'essentiel les formations dites "formations générales" (FSG) + quelques spécifiques (formateurs, communication...) dès lors qu'elles sont programmées dans les délais (septembre de l'année N - 1).

Chaque stage a un coût variable qui s'explique par plusieurs raisons différentes :

- ▷ le lieu du stage,
- ▷ la restauration,
- ▷ les frais éventuels des intervenants,
- ▷ la documentation pédagogique,
- ▷ les conditions de participation des stagiaires.

Pour la plupart d'entre eux, ils n'ont pas de perte de salaire pendant leur période de stage. Ils sont alors régis par l'article L 451-1 du Code du Travail dans le cadre du "0,08 pour mille du montant des salaires payés pendant l'année en cours" dans les entreprises d'au moins 10 salariés.

Malheureusement, ce n'est pas toujours vrai et le cas est de plus en plus fréquent des retenues de salaire. Dès lors, il y a nécessité de prendre en compte les salaires des syndiqués CGT qui ont droit comme les autres à la formation syndicale même lorsqu'ils évoluent dans une petite entreprise ou que le budget "0,08" est faible et partagé dans plusieurs organisations syndicales !!

C'est ce qui conduit la plupart du temps les organisateurs de stage, en ouverture de session, à interpellier les stagiaires sur la situation de l'entreprise, la taille du syndicat, la présence ou non d'un C.E.

Le deuxième élément de facturation est le coût réel de la formation qui tient compte des critères précédents pour "mutualiser" et répartir la somme globale sur l'ensemble des autres stagiaires.

Dans tous les cas et chaque fois que c'est possible, hors stages CHSCT, nos élus CE CGT doivent tout mettre en oeuvre pour créer une ligne budgétaire spécifique formation.

➔ Comment ça marche ?

Le contenu des formations détermine leur durée, ce qui signifie que chaque moment de la formation a son importance dans la cohérence globale du stage. C'est pourquoi il convient de réaffirmer ici qu'un stagiaire doit prendre ses dispositions pour **participer à la totalité du stage**, et en respecter les horaires (souvent définis en début de stage avec les stagiaires eux-mêmes).

De plus, il est bon de rappeler qu'il s'agit également d'un certain respect pour ses co-stagiaires, pour l'organisateur du stage (il faut plusieurs mois pour l'organiser) et enfin pour l'animateur du ou des thèmes que ce dernier a du travailler pour l'occasion. Enfin, la formation étant finalement financée grâce aux cotisations, c'est en même temps le respect de l'ensemble des syndiqués, de la CGT.

➔ Particularité des stages CHSCT.

Sous réserve d'être élus CHSCT, ces stages sont financés par l'employeur et ne peuvent pas entraîner de perte de rémunération. Le coût de la formation proprement dite est financée intégralement par l'employeur (y compris repas et transport). Ce coût est défini chaque année par décret.

Ces formations font l'objet de demandes spécifiques (*voir démarche à suivre*).

➔ Stages Eco CE.

Les employeurs ont **obligation de permettre** aux élus de suivre une formation spécifique tous les 4 ans. Les coûts de formations sont identiques aux autres stages.

Marche à suivre

C'est le syndicat ou la section syndicale, éventuellement l'U.L. pour les individuels, qui inscrit par écrit les stagiaires auprès de la structure organisatrice.

1/ Sur la base du programme des stages proposés - page 6 - le syndicat, la section, l'U.L. inscrit le stagiaire à l'aide du formulaire - page 5 - qu'il envoie à la structure organisatrice (voire coordonnées page 14).

2/ Avant de s'engager, il convient d'attendre la confirmation du stage et l'inscription du candidat.

3/ Dès confirmation et au moins 1 mois avant le 1er jour du stage, le stagiaire doit faire par écrit une demande d'autorisation d'absence pour formation sociale, syndicale et économique. Modèles de lettres - page 5.

4/ Le stagiaire peut alors participer au stage dans les conditions (lieux et horaires) définies par la structure organisatrice (*sous réserve d'acceptation de son détachement*).

5/ Une attestation de participation lui sera délivrée le dernier jour du stage par le responsable. Le stagiaire, en principe, doit être en capacité de la fournir à son employeur dès sa reprise si la demande lui en est faite.

➔ **En cas de désistement**, il est impératif de prévenir le plus tôt possible la structure organisatrice.

➔ **En cas de candidature non retenue**, principalement faute de place, en principe priorité est donnée au stagiaire pour la session suivante de la même formation.

L'U.D., les U.L. n'étant pas en capacité d'assurer l'ensemble des formations spécifiques pour lesquelles elles pourraient être sollicitées, la confédération, les fédérations organisent également un certain nombre de formations qui se tiennent pour l'essentiel à Courcelles-sur-Yvette au centre Benoit Frachon (91).

Pour connaître la liste des stages proposés, il suffit de s'adresser à sa fédération ou sur le site de la formation syndicale CGT.

Rappel : toute demande individuelle de formation syndicale doit être préalablement visée par le syndicat ou la section syndicale.

FORMATION D'ACCUEIL DES NOUVEAUX SYNDIQUÉ(E)S



A qui s'adresse-t'il...

⇒ A tous les nouveaux syndiqué(e)s CGT

✓ Les enjeux et objectifs visés

Présenter la CGT, ses structures, son fonctionnement, ses règles.

✓ Thèmes abordés

- Echange avec les nouveaux syndiqué(e)s.
- Présentation de la CGT, de ses structures, de son fonctionnement, de ses règles.

N'oublie pas d'adresser ta demande d'autorisation d'absence 1 mois avant la date de formation !

FORMATION GÉNÉRALE NIVEAU 1



A qui s'adresse-t'il...

⇒ A tous les syndiqué(e)s
Cette formation prolonge la formation d'accueil

✓ Les enjeux et objectifs visés

Proposer des connaissances syndicales, économiques et sociales et des connaissances concrètes de savoir faire..

✓ Thèmes abordés.

- Quel est le salariat aujourd'hui ? La réalité actuelle, les mutations, les tentatives de divisions
- Comment élaborer et défendre les revendications ? la pratique démocratique avec les salariés. La diversité des revendications et leur fondement. Les grands champs revendicatifs.
- Comment fonctionne notre société ? Les mécanismes de l'exploitation capitaliste, les critères de la rentabilité financière, approche de la mondialisation, les perspectives en France et en Europe.
- L'histoire du syndicalisme. Les salariés et le syndicalisme aujourd'hui, l'évolution du syndicalisme, la stratégie unitaire de la CGT.
- L'orientation de la CGT, La démarche syndicale, le rôle des syndiqués, la syndicalisation, le fonctionnement et les structures de la CGT.

✓ Les pré-requis

Formation d'accueil des nouveaux syndiqués (fortement recommandée).

N'oublie pas d'adresser ta demande d'autorisation d'absence 1 mois avant la date de formation !

FORMATION GÉNÉRALE NIVEAU 2 (1ère partie)



A qui
s'adresse-t'il...

➡ A tous les élu(e)s et
militant(e)s

✓ Les enjeux et objectifs visés

S'approprier des repères pour la pratique syndicale en réponse à "quel syndicalisme CGT dans la société actuelle pour répondre aux besoins des salariés".

✓ Thèmes abordés

- Quelles exigences pour les salariés dans la société d'aujourd'hui ?
- Rapports sociaux : Quels enjeux dans l'entreprise ?
- Quelle perspective dans la crise ?
- Quelle conception de la revendication ?
- Quel rôle du syndicalisme ?
- Revendications et mouvement social :
Quel syndicalisme CGT ?

✓ Les pré-requis

Avoir suivi obligatoirement la formation générale de niveau 1.

N'oublie pas d'adresser ta demande
d'autorisation d'absence
1 mois avant la date de formation !

**ATTENTION : ces 2 parties
sont indissociables**

FORMATION GÉNÉRALE NIVEAU 2 (2ème partie)



A qui
s'adresse-t'il...

➡ A tous les élu(e)s et
militant(e)s qui ont suivi
la 1ère partie

✓ Les enjeux et objectifs visés

Suite de la 1ère partie.

✓ Thèmes abordés

- Services Publics : Quels enjeux ? Quels champs revendicatifs et d'intervention ?
- Rôle et place de l'Etat dans le remodelage de la société.
- Développement du mouvement social pour imposer d'autres choix.
- Questions internationales : Quels enjeux ?
Quels champs revendicatifs et d'intervention ?
- La CGT et le syndicalisme international.

✓ Les pré-requis

Avoir suivi obligatoirement la formation générale de niveau 2 du mois précédent.

Rappel du déroulement de la FSG2

Première semaine

- Lundi : exigences des salariés dans la société d'aujourd'hui
- Mardi : exigences des salariés dans la société d'aujourd'hui
- Mercredi : enjeux dans l'entreprise et dans la société.
- Jedi : perspectives dans la crise, conception de la revendication, rôle syndicalisme
- Vendredi : quel syndicalisme CGT, quel mouvement social ?

Deuxième semaine

- Lundi : enjeux des services publics
- Mardi : enjeux des services publics
- Mercredi : international : enjeux, champs revendicatifs et d'intervention (monde)
- Jedi : international : enjeux, champs revendicatifs et d'intervention (Europe)
- Vendredi : syndicalisme international

FORMATION DE FORMATEURS

✓ Les enjeux et objectifs visés

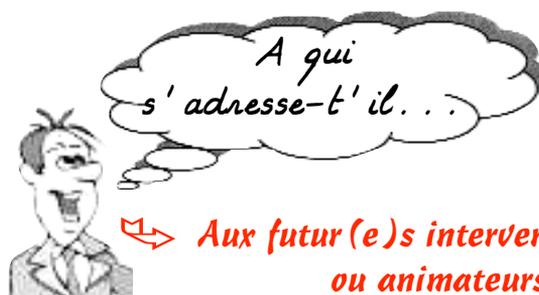
Etre en capacité d'animer ou d'intervenir dans les formations futures.

✓ Thèmes abordés

- Notre démarche pédagogique.
- Préparer ou animer un thème dans un stage.
- La communication dans l'animation d'un stage.

✓ Les pré-requis

Avoir suivi obligatoirement la formation générale de niveau 2.



➔ Aux futur(e)s intervenant(e)s ou animateurs(trices) dans les formations

N'oublie pas d'adresser ta demande d'autorisation d'absence 1 mois avant la date de formation ! 

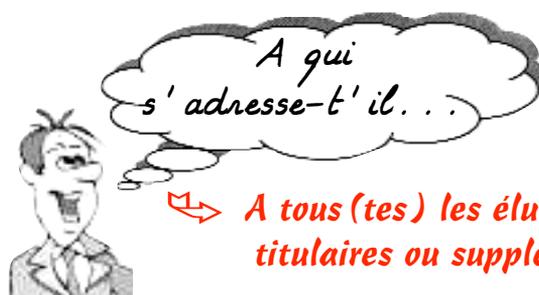
MODULE D.P.

✓ Les enjeux et objectifs visés

Etre en capacité de conduire son mandat dans l'organisation syndicale.

✓ Les pré-requis

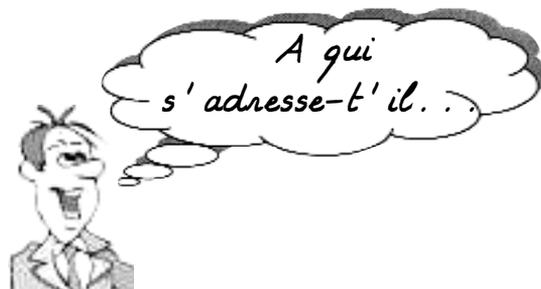
FSG1 très fortement conseillé.



➔ A tous (tes) les élu(e)s DP, titulaires ou suppléant(e)s

N'oublie pas d'adresser ta demande d'autorisation d'absence 1 mois avant la date de formation ! 

FORMATION ÉCONOMIQUE DES ÉLUS C.E.



✓ Les enjeux et objectifs visés

Etre en capacité de mieux maîtriser les questions économiques prises dans toutes leurs dimensions et qui doivent prendre place dans l'activité revendicative.

➔ A tous les membres titulaires des Comités d'Entreprise ou d'Etablissement

✓ Thèmes abordés

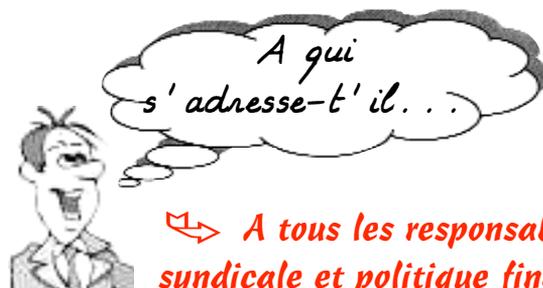
- Démarche syndicale, besoins sociaux et efficacité économique. Emploi : enjeu majeur.
- La stratégie du capital, contradictions.
- Approche de la gestion de l'entreprise, critères et indicateurs. Le compte de résultats, le bilan...
- Intervention des salariés dans la gestion. Moyens et conquêtes de droits nouveaux en lien avec démarche démocratique.
- Coûts salariaux et coûts humains : emploi, besoins sociaux et efficacité économique.
- Notre bataille pour le plein emploi et démarche revendicative - unité d'action - syndicalisation.

N'oublie pas d'adresser ta demande d'autorisation d'absence 1 mois avant la date de formation ! 

✓ Les pré-requis

Formation syndicale générale de niveau 1 très fortement conseillée.

COGITIEL SYNDICATS



✓ Les enjeux et objectifs visés

Avoir une vision claire de la démarche du CoGiTiel en tant qu'outil pour la confédéralisation de la vie syndicale de la CGT. Savoir manipuler l'ensemble des fonctionnalités du "module syndicat" à travers des mises en situations concrètes.

➔ A tous les responsables vie syndicale et politique financière des syndicats et UL

✓ Thèmes abordés

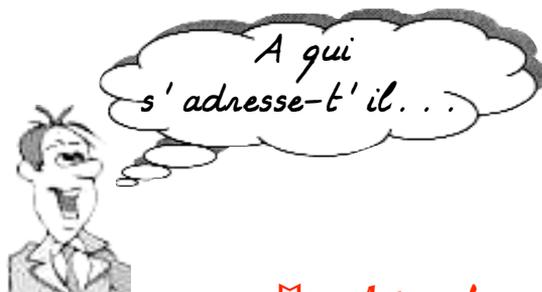
- CoGiTiel et CGT.
- Se connecter - gérer les adhérents.
- Gérer les cotisations.
- Acquisitions et approfondissements.

N'oublie pas d'adresser ta demande d'autorisation d'absence 1 mois avant la date de formation ! 

✓ Les pré-requis

FSG1 recommandée.

FORMATION CHSCT 1er NIVEAU



➡ A tous les membres
des CHSCT

✓ Les enjeux et objectifs visés

Connaître et être capable de restituer les orientations en matière de travail, de santé et de prévention et être en capacité d'assumer les principales tâches de l' élu CHSCT.

✓ Thèmes abordés

- Travail, santé, prévention.
- Fonctionnement, missions.
- Mise en situation.
- Liens entre élus du CHSCT et organisation syndicale.

✓ Les pré-requis

Formation générale de niveau 1 très fortement conseillée.

N'oublie pas d'adresser ta demande
d'autorisation d'absence
1 mois avant la date de formation ! 

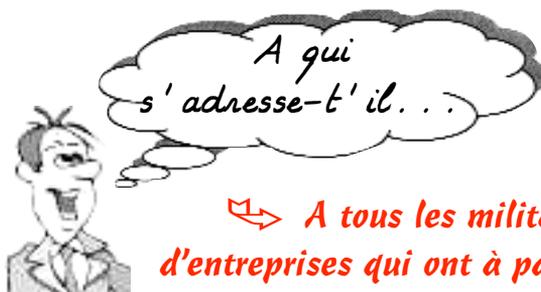
MODULE NAO

✓ Les enjeux et objectifs visés

Il s'agit de permettre aux militant(e)s de l'entreprise d'acquérir des éléments immédiatement mobilisables pour investir les négociations annuelles obligatoires selon la démarche syndicale CGT.

✓ Les pré-requis

FSG1 souhaitable. Formation accueil nécessaire.



➡ A tous les militant(e)s
d'entreprises qui ont à participer
aux négociations, qu'ils soient élu(e)s en
personnel ou dirigeant(e)s de leur syndicat.

N'oublie pas d'adresser ta demande
d'autorisation d'absence
1 mois avant la date de formation ! 

STAGE DE BASE CONSOMMATION

✓ Les enjeux et objectifs visés

Faire connaître le champ revendicatif de la consommation et l'association de défense de consommateurs de la CGT, INDECOSA, comme outil de la CGT.

A l'issue du stage, vous serez en capacité de présenter succinctement l'association de consommateur INDECOSA et de solutionner des cas de litiges simples.

✓ Thèmes abordés.

- Histoire de la consommation et de la défense des consommateurs.
- INDECOSA, son statut, son fonctionnement, ses champs d'interventions.
- Etudes de cas pratiques.
- Un thème de réflexion (logement, exclusion, surendettement...).



A qui
s'adresse-t'il...

➡ A tous les syndiqué(e)s

N'oublie pas d'adresser ta demande
d'autorisation d'absence
1 mois avant la date de formation ! 

LOGEMENT

✓ Les enjeux et objectifs visés

Comment protéger les salariés confrontés à l'exclusion sous ses différentes formes : financières, sociales et économiques et en particulier en terme de logement.

✓ Thèmes abordés.

- Histoire du logement social et du 1%.
- Les expulsions : quelles procédures et quelles interventions pour les éviter ?
- Les populations touchées : les privés d'emploi mais aussi les salariés.
- Les dernières lois (DALLO, BOUTIN).
- Les différents litiges et les recours : eau, énergie, téléphonie, etc.



A qui
s'adresse-t'il...

➡ A tous les syndiqué(e)s

N'oublie pas d'adresser ta demande
d'autorisation d'absence
1 mois avant la date de formation ! 

DROIT AU TRAVAIL

✓ Les enjeux et objectifs visés

Etre en capacité d'acquérir une vision synthétique du droit du travail et de son évolution et de se repérer dans le code du travail et en maîtriser l'utilisation.

✓ Les pré-requis

FSG1 souhaitable. Formation accueil nécessaire.



A qui
s'adresse-t'il...

➡ A tous les élu(e)s et mandaté(e)s

N'oublie pas d'adresser ta demande
d'autorisation d'absence
1 mois avant la date de formation ! 

MODÈLES DE LETTRES POUR CONGÉS DE FORMATION

Formation économique pour les membres titulaires des CE

Nom Prénom

Adresse

Monsieur le directeur des établissements
Adresse

à XXXX, le 00/00/0000

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter de l'entreprise du 00/00/0000 au 00/00/0000 en vue de participer à un stage de formation syndicale conformément aux dispositions :

- des articles L. 2325.44 et R 2325.8 du Code du travail

Je vous précise qu'il s'agit d'une session organisée par "La formation syndicale cgt", centre agréé à dispenser cette formation par l'arrêté du 13 décembre 2001.

Je vous rappelle que le temps consacré à cette formation est pris sur le temps de travail et rémunéré comme tel.

Dans l'attente d'une réponse favorable,

Recevez, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Signature

Formation CHSCT

Nom Prénom

Adresse

Monsieur le directeur des établissements
Adresse

à XXXX, le 00/00/0000

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter de l'entreprise du 00/00/0000 au 00/00/0000 en vue de participer à un stage de formation syndicale nécessaire à l'exercice de mes missions en tant que membre du CHSCT, conformément aux dispositions :

- des articles L.4614.14, L 4614.15, L 4523.10 et L 4523.16 du Code du travail

Je vous précise qu'il s'agit d'une session organisée par "La formation syndicale cgt", centre agréé à dispenser cette formation par l'arrêté du 13 décembre 2001.

Dans l'attente d'une réponse favorable,

Recevez, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Signature

Formation économique, sociale et syndicale

Nom Prénom

Adresse

Monsieur le directeur des établissements
Adresse

à XXXX, le 00/00/0000

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter de l'entreprise du 00/00/0000 au 00/00/0000 en vue de participer à un stage de formation syndicale conformément aux dispositions : *

- des articles L. 3142.7, L 3142.8, L 3142.9, L 3142.10, R 3142.1 du Code du travail (loi du 30.12.1985)

- des lois du 11.01.84 et du 23.11.82 et du décret du 15.06.84 (agents de l'Etat)

- des décrets du 22.05.85 et du 04.03.94 (fonction publique territoriale)

- de la loi du 09.01.86 et du décret du 06.05.88 (fonction publique hospitalière)

Je vous précise qu'il s'agit d'une session organisée par "La formation syndicale cgt", centre agréé à dispenser cette formation par l'arrêté du 13 décembre 2001.

Dans l'attente d'une réponse favorable,

Recevez, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Signature

* Ne mentionner que le libellé utile selon que vous êtes issu(e)s du secteur privé, public, ou d'une collectivité



FICHE DE CANDIDATURE FORMATION SYNDICALE LOCALE OU DEPARTEMENTALE

Syndicat : Fédération :

Entreprise :

Catégorie prof. : U.L. :

Nom : Prénom :

Date de naissance / ___/___/___/

Adresse(pers) :

CP : Ville :

☎ perso ☎ Travail

Responsabilités Syndicales :

Date d'adhésion CGT / ___/___/___/

Participera à la Formation :

du / ___/___/___/ au / ___/___/___/

NOUVEAUTÉS 2012

- **Communication** : (UL Carquefou)
- **Archivage** : L'IHS 44 propose une journée d'étude par semestre sur l'archivage.
Objectif : Sensibiliser les orga à l'archivage de tous les documents pour permettre de faire vivre notre histoire syndicale.
Intervention de camarades du Centre d'Histoire du Travail et/ou des archives départementales.
- **Conseillers du salarié et conseillers prud'hommes** : Intégration de ces deux formations à la formation de l'UD CGT 44.



FANS

(Formation Accueil Nouveaux Syndiqués)

UL Nantes :	31 mars
	4 et 11 octobre
UL St Nazaire :	à la demande
UL Sud-Loire :	5 et 6 mars
	22 et 23 mai
	8 et 9 octobre
UL Carquefou :	à la demande

FSQ1 :

UL Nantes :	6 au 10 février
	23 au 27 avril
	8 au 12 octobre
	3 au 7 décembre
UL Sud Loire :	12 au 16 mars
	12 au 16 novembre
UL Carquefou :	12 au 16 mars
UL St-Nazaire :	3 sessions
	dates à déterminer
	6 au 10 juin

FSQ2 :

UD 44 :	Fin d'année 2012
---------	------------------

FORMATEURS :

Région :	1 ^{er} semestre
----------	--------------------------

ECO CE :

UL Nantes :	19 au 23 novembre
UL Sud-Loire :	4 au 8 juin
	26 au 30 novembre
UL Carquefou :	2 au 6 avril

CHSCT :

UL Nantes :	5 au 9 mars
	12 au 16 novembre
UL Sud-Loire :	15 au 19 octobre
UL Carquefou :	4 au 8 juin
UL St-Nazaire :	date à déterminer

DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL :

UL Nantes :	15 et 16 mars
	13 et 14 décembre
UL Sud-Loire :	6 et 7 février
	18 et 19 juin
	17 et 18 décembre
UL St-Nazaire :	2 sessions
	date à déterminer

ARCHIVAGE UD/IHS :

UD/IHS :	date à déterminer
----------	-------------------

INDECOSA :

• STAGE DE BASE CONSOMMATION :

	9 et 10 mai
	22 et 23 octobre

• JOURNÉE À THÈMES :

A définir

STAGE DROIT AU TRAVAIL :

UL Carquefou :	21 et 22 mai
----------------	--------------

MODULE NAO :

UL Nantes :	29 et 30 mars
UL Carquefou :	22 et 23 octobre

JOURNÉES CODE DU TRAVAIL :

UL Sud-Loire :	2 avril
	3 décembre

COMMUNICATION :

UL Carquefou :	à la demande
----------------	--------------

MODULE IRP (CE, DP, CHSCT) :

UL Carquefou :	6 et 7 février
----------------	----------------

CONSEILLERS DU SALARIÉ :

• MODULE PRISE DE MANDAT :

UD :	18 au 20 janvier
	(Nantes et St Nazaire)

CONSEILLERS PRUD'HOMMES :

UD :	à déterminer
	(Nantes et St Nazaire)

COGITIEL MODULE SYNDICAT :

UD 44 :

Session de formation initiale (formation complète) :

	10 et 11 février
	19 et 20 avril
	4 et 5 juin
	17 et 18 septembre
	15 et 16 novembre

Journée de remise à niveau Cogitiel ainsi que les versements à GoGeTise pour les camarades qui ont suivi la formation CoGiTiel syndicat :

	16 février
	20 juin
	1er octobre
	6 décembre

Plan de formation 2012

Comité Régional CGT
Pays de la Loire

FORMATION CONFÉDÉRALE

- 19 et 20 janvier
Expérimentation formation confédérale sur les questions Europe/Le Monde du niveau 2
⇒ en direct des intervenants
- Juin
Politique financière
- Octobre
Formation de formateurs
- Novembre
Défenseurs syndicaux
- A voir après la conférence
Journées d'étude
travail/santé/handicap

FORMATION PRUDIS

- 23 au 27 avril
ou 21 au 25 mai
Module 3 - session 3
- Octobre
Bureau de conciliation
- Novembre
Bureau de référé

FORMATION ISSTO

- Bretagne :
8 au 10 février
Innovation sociale et responsabilité sociale des entreprises
- Pays de la Loire
2 au 4 avril
Les effets de la représentativité, enjeux du syndicalisme
- Bretagne
25 au 27 avril
L'Europe et sa politique commune, enjeux territoriaux
- Pays de la Loire
6 au 8 juin
Développement durable : nouveaux défis économiques, sociaux et environnementaux
- Bretagne
27 au 29 juin
Politique régionale de santé, organisation du système de santé et réponses aux besoins de santé
- Pays de la Loire
15 au 17 octobre
L'aménagement du territoire face aux défis démographiques
- Bretagne
28 au 30 novembre
Formation des assesseurs dans les juridictions de la Sécurité Sociale
- Pays de la Loire
3 au 5 décembre
Le management, la stratégie des entreprises : conséquences sur les conditions de travail



Union Locale CGT de CARQUEFOU

Resp. Formation : Jérôme LAMBERT
06 83 35 64 03
4 imp de la hache - Cidex 5905
44570 Carquefou cedex
Tél./Fax : 02 40 30 32 45
e-mail : ul.cgt.carquefou@wanadoo.fr

Union Locale CGT de ST-NAZAIRE

Resp. Formation : Bernard SCULO
4 rue Marceau - 44600 St-Nazaire
Tél. 02 40 22 23 21
e-mail :
secretariat.cgt.saint-nazaire@wanadoo.fr

Union Locale CGT de NANTES

Resp. Formation : François BONNET
Maison des syndicats - 1 place Gare de l'Etat
C.P. n° 1 - 44276 Nantes cedex 2
Tél. 02 28 08 29 70
e-mail : union-locale@cgt-nantes.com

Union Locale CGT Sud-Loire

Resp. Formation : Alain BELET
16 rue Monnier - 44400 Rezé
Tél. 02 40 84 34 89
e-mail : ulcgtreze@wanadoo.fr

Union Départementale CGT

Formation Syndicale : Anthony LEMAIRE
Maison des syndicats - 1 place Gare de l'Etat
C.P. n° 1 - 44276 Nantes cedex 2
Tél. 02 28 08 29 80
e-mail : ud44@cgt.fr

INDECOSA CGT 44

Resp. Formation : Alain FONTAINE
Maison des syndicats - 1 place Gare de l'Etat
C.P. n° 1 - 44276 Nantes cedex 2
TÉL. 02 28 08 29 88 - Fax : 02 28 08 29 89
e-mail : alain.fontaine-indecosa-
cgt44@laposte.net



Union Locale BASSE-LOIRE

pl des 12 Femmes en Colère - 44220 Couëron
Tél. : 02 40 86 21 43 - ulcgtbasseloire@gmail.com

Union Locale ST-HERBLAIN

42 rue de la Dutée
44800 Saint-Herblain
Tél. : 02 40 92 15 63
cgt.ul.stherblain@wanadoo.fr

Union Locale CHATEAUBRIANT

1 rue de la Gare
44110 Chateaubriant
Tél. : 02 40 81 04 82
cgt.chateaubriant.44@sfr.fr

Union Locale BLAIN

1 rue de la Prée - 44130 Blain
06 75 44 18 96 - ulcgtblain@gmail.com

Union Locale ANCENIS

Espace Corail - 30 rue Francis Robert
44150 Ancenis
Tél. : 02 40 96 07 09
ulcgtancenis@orange.fr

Union Locale PAIMBOEUF

Centre Assoc. Pergaud
2 place de l'Eglise - 44560 Paimboeuf
Tél. : 02 40 27 60 44
ul-cgt44560@orange.fr

Union Locale CLISSON

Place Jacques Demy
44190 Clisson
Tél. : 02 40 46 32 70
ulcgt.clisson@wanadoo.fr



**MACIF - CGT
LE PROGRES SOCIAL
POUR TRAIT D'UNION**

Notre engagement : vous faciliter l'action militante

- Assurer les Militants
- Défendre les Militants
- Assurer votre Syndicat
- Assurer votre Comité d'Entreprise
- Gérer votre Trésorerie

Vous souhaitez en savoir plus ?
partenariat@macif.fr

